



Un différent avec mon ex

Par florealice

Bonjour, j'ai un problème avec mon ex sur un crédit à la consommation. j'ai été en concubinage avec ce monsieur de 2008 à 2018. le crédit à la consommation a été fait et signé en 2001 et de plus à cette date on se connaissait pas. sauf que pour ce crédit en 2010. monsieur m'a demandé de le prendre sur mon compte bancaire afin qu'il puisse faire un crédit pour racheter la soulte de son ex femme. moi gentille j'ai toujours honoré les mensualités sans rien dire. Quand nous nous sommes séparés j'ai continué à régler les mensualités jusqu'à mars de cette année. et depuis j'ai arrêté. La maison de crédit m'a contacté pour régulariser et menace de mettre le retard des mensualités dans les mains d'un huissier. Et je n'ai plus de contact avec mon ex. car pour lui il dit qu'il à jamais fait ce crédit et qu'il me menace de porter plainte.

À savoir que je me suis servi de temps en temps de ce crédit mais j'ai toujours remboursé

Que va t'il se passer ? Est-ce que je risque d'être embêté ?

Merci pour votre réponse

Cordialement

Madame TF

Par ESP

Bonjour

Je vous conseille de demander le contrat de prêt si vous n'en disposez pas, de manière à savoir où vous apparaissez dans celui-ci.

Il s'agit sans doute d'un crédit revolving, si vous avez pu vous en servir.

Par florealice

c'est un crédit renouvelable et je n'apparait nul part sur le contrat

Par ESP

Faites comme suggéré, pour que l'on vous réclame le remboursement, il faut que votre nom apparaisse sur le contrat comme titulaire ou caution.